Image not found or type unknown

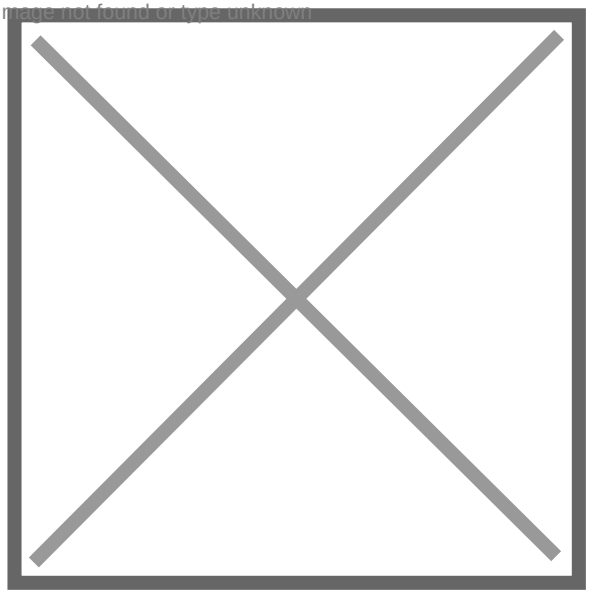

Changement de permis de conduire etranger

Par **jamiloune**, le **14/06/2010** à **23:03**

Bonjour,
mon mari a eu son permis B en 1990 au Maroc, par la suite il a fait des etudes en Allemagne. Puis en France en situatio irreguliere. On s est marié et il et reparti pour le visa conjoint et la bas il passé le permis c et E. de retour en France il va a la prefecture pour se renseigner pour le changement. Il voit au loin l employee faire des photocopies passeport et permis et ensuite elle lui remis la liste des pièces a fournir. Mais il faut prouver par un justificatif 6 mois de residence au Maroc. Mon mari a un emploi de chauffeur si on refuse de lui changer il pourra plus travailler. Comment faire merci y a t il des derogations?

Par **chris_ldv**, le **14/06/2010** à **23:34**

Bonjour,

Vous pouvez toujours essayer mais cela m'étonnerai que vous puissiez obtenir une dérogation pour la conversion d'un permis de conduire si les critères ne sont pas remplis, à fortiori pour exercer un emploi de taxi: la sécurité des passagers est en jeu.

Cordialement,

Copyright © 2024 Experatoo.com - Tous droits réservés